

Assistant social

Mission générale :

- ↪ Intervient auprès de personnes en situation de handicap mental avec ou sans troubles associés confrontées à des difficultés familiales, professionnelles, financières, scolaires, sociales ou médicales et met en œuvre des dispositifs d'aide et d'accompagnement.
- ↪ Fournit une aide sur mesure aux personnes en fonction de leurs difficultés, afin de favoriser leur autonomie et faciliter leur insertion sociale et professionnelle.
- ↪ Évalue, analyse les situations, et repère les solutions possibles. Informe, conseille et oriente les personnes en difficultés. Apporte une aide administrative et accompagne les personnes sur la base d'un projet.

Conditions d'exercice :

- ↪ Travail au sein d'une équipe pluridisciplinaire composée de professionnels paramédicaux et sociaux.
- ↪ En Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT), en Institut Médico Educatif (IME), en Centre d'Action Médico-social Précoce (CAMSP), en Service d'Education Spécialisé et de Soins à Domicile (SESSAD) ...

Niveau de formation :

- ↪ Accessible avec le Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social (DEASS), niveau III.